

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail	
1. Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention	Formateur
1.1. Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise	
1.2. Connaître des éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise	
1.3. Etre capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique, lors de son intervention	
2. Etre capable de réaliser une protection adaptée	Formateur
2.1. Etre capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations	
2.2. Etre capable de reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement	
2.2.1. Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée	
2.2.2. Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés	
2.2.3. Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés	
2.3. Etre capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même	
2.3.1. Etre capable de supprimer le danger	
2.3.2. Etre capable d'isoler le danger	
2.3.3. En cas d'impossibilité de supprimer ou d'isoler le danger, être capable de soustraire la victime au danger	
3. Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir	Formateur
3.1. Etre capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée	
3.1.1. Etre capable de mettre en œuvre les 4 actions de recherche permettant de détecter les signes indiquant que la vie de la victime est menacée	
3.1.2. Dans le cadre où il y a manifestation de plusieurs signes, être capable de définir l'ordre de priorité des actions de recherche	
3.2. Etre capable d'associer au (x) signes décelé (s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser	

4. Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise	Formateur
4.1. Etre capable de définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention	
4.2. Etre capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre	
4.3. Le cas échéant, être capable de choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte	
4.4. Etre capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime	

5. Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée	Formateur
5.1. Etre capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre	
5.2. Etre capable de mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée	
5.3. Etre capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés	
5.3.1. Etre capable de réaliser un suivi de la victime dans l'attente des secours en vue de détecter l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée 5.3.2. Etre capable, en cas d'évolution de l'état de la victime, d'adapter sa conduite aux nouveaux signes décelés	

DOMAINE DE COMPETENCE 2 : Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

6. Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise	Formateur
6.1. Etre capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise	
6.1.1. Etre capable d'appréhender les notions de danger, situation dangereuse, dommage, événement dangereux, accident du travail (AT) et maladie professionnelle (MP), ...	
6.1.2. Etre capable d'identifier la nature et l'importance des AT et des MP dans son entreprise, dans la branche professionnelle et/ou au plan national	
6.2. Etre capable de situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention	
6.2.1. Connaître l'articulation de son action avec les autres acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise	
6.2.2. Etre capable de positionner son action dans l'organisation de la prévention de son entreprise	

7. Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention	Formateur
7.1. Etre capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail 7.1.1. Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée. 7.1.2. Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés. 7.1.3. Imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des dommages liés aux dangers identifiés. 7.2. Etre capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses 7.2.1. Supprimer ou faire supprimer les dangers ou isoler les personnes, dans une situation de travail dangereuse, en proposant des actions de prévention 7.2.2. Définir, à défaut, des actions de protection permettant d'éviter ou de limiter le dommage	
8. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)	Formateur
8.1. Etre capable d'identifier qui informé en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise	
8.2. Etre capable de définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre	

Signature du responsable de l'organisme	Cachet de l'organisme
	IPSO SECURITE 111-113, rue du 1er Mars 1943 69100 VILLEURBANNE SIRET : 933 119 695 00015 APE : 8559B - NDA : 84692327169